

Concours sur titres

Ingénieurs des travaux publics de l'État

***Vous êtes Bac + 5 ou plus ?
Devenez ingénieur au ministère
du développement durable***

Le ministère en charge du développement durable recrute par **concours sur titres 20 ingénieurs des travaux publics de l'État** (arrêté du 15 mars 2013 : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=A08BECDC2BA141F7A99331D537CF0FDE.tpdjo11v_1?cidTexte=JORFTEXT000027231767&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id).

Quelles sont les spécialités recherchées ?

Discipline	Spécialité	Nombre de postes offerts
Chimie	Chimie organique	1
Sciences de la terre	Géologie	2
	Mécanique des sols	1
Sciences de la vie	Hydrobiologie	1
	Milieux naturels et écosystèmes	1
Environnement	Déchets	1
Électronique, instrumentation	Génie mécanique et industriel	2
	Automatique	1
	Génie électrique	1
Informatique	Systèmes d'information	4
	Infrastructures-système	1
Économie	Aménagement et développement territorial	4

Qui peut concourir ?

- Les personnes pouvant concourir sont notamment les titulaires d'un diplôme de niveau Bac+5 ou plus (master, diplôme d'ingénieur, agrégation, doctorat) au 3 juin 2013, dans l'une des spécialités recherchées.
- Les candidats doivent également justifier de la nationalité française ou de celle d'un état de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou de l'Andorre, de la Suisse ou de Monaco.



En quoi consistent les épreuves ?

- Le jury examine les dossiers des candidats, puis il conduit un entretien avec les candidats retenus.

Quels sont les postes proposés ?

- Les ingénieurs des travaux publics de l'État (ITPE) exercent principalement leurs missions pour le compte des ministères en charge du développement durable et de l'égalité des territoires. Ils interviennent notamment dans les domaines de la préservation des ressources naturelles, de l'eau, de la biodiversité, de la prévention des risques, de l'énergie, des transports et de leurs infrastructures, du logement, de la construction et de l'aménagement du territoire. Ils occupent des postes de responsable d'unité territoriale ou fonctionnelle dans les services déconcentrés des deux ministères ou bien des postes de chargé(e) d'études dans ces mêmes services, en administration centrale ou dans le réseau scientifique et technique (RST).
- Une grande partie des postes offerts en première affectation du concours sur titres se situe dans le RST, et particulièrement dans les centres d'études techniques de l'Équipement ainsi que dans les services techniques centraux : <http://www.rst.developpement-durable.gouv.fr/tous-les-organismes-r4.html>

Quelles sont les perspectives de carrière ?

- La rémunération annuelle moyenne d'un ITPE la seconde année suivant son recrutement est de 32 k€ bruts (dont 11 k€ de primes). Avec 8 ans d'ancienneté, la rémunération moyenne d'un ITPE est de l'ordre de 40 k€ bruts (dont 12 k€ de primes).
- Le corps des ITPE comprend un second niveau de grade (ingénieur divisionnaire), accessible par tableau d'avancement et permettant d'exercer des fonctions d'encadrement supérieur. Pour certains ingénieurs divisionnaires accédant aux emplois fonctionnels d'ingénieur en chef du 1^{er} groupe, la rémunération annuelle peut atteindre en fin de carrière 76 k€ bruts (dont 27 k€ de primes).
- Pour en savoir plus sur les carrières des ITPE : http://www.entpe.fr/fr/internet/contenu/formations/ingenieur/carrieres_et_metiers

Comment s'inscrire ?

- Le dossier d'inscription et la présentation générale du concours peuvent être téléchargés en ligne : <http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/ingenieurs-des-travaux-publics-de-a9770.html>
- Les candidats doivent remettre leur dossier complet au plus tard le 25 avril 2013, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
SG/DRH/RM1
Concours externe sur titres d'ingénieurs des travaux publics de l'État
Tour Pascal B
92 055 La Défense cedex